

3.4.4 Les sites touristiques de l'AER

Cet inventaire permet de retrouver, en plus du patrimoine répertorié et protégé qui attire de nombreux touristes, différents sites et circuits touristiques dans l'aire d'étude rapprochée.

12 sites touristiques ont été inventoriés dans l'AER (cf. carte ci-contre et tableau page suivante). Il s'agit pour une grande partie d'entre eux de monuments tels que des églises, châteaux (protégés ou non), et d'activités de plein air (circuit de randonnée).

L'ensemble des monuments historiques est listé et décrit dans les tableaux pages suivantes. Néanmoins, dans ce chapitre, nous décrivons plus précisément les éléments présentant des enjeux modérés à forts et ceux présentant des sensibilités faibles à minima.

Les deux sites touristiques majeurs de cette aire d'étude correspondent aux bourgs de Chambon-sur-Voueize et d'Évaux-les-Bains, tous deux localisés dans le quart nord-ouest de l'AER. Ils concentrent de nombreux éléments patrimoniaux remarquables tels que les deux abbayes et les églises qui leurs sont rattachées. La plupart de ces éléments sont protégés au titre des monuments historiques et au titre des sites. Leurs enjeux et sensibilités sont étudiés aux chapitres correspondants : «3.4.3.1 Les monuments historiques», page 88 et «3.4.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, sites UNESCO», page 92.

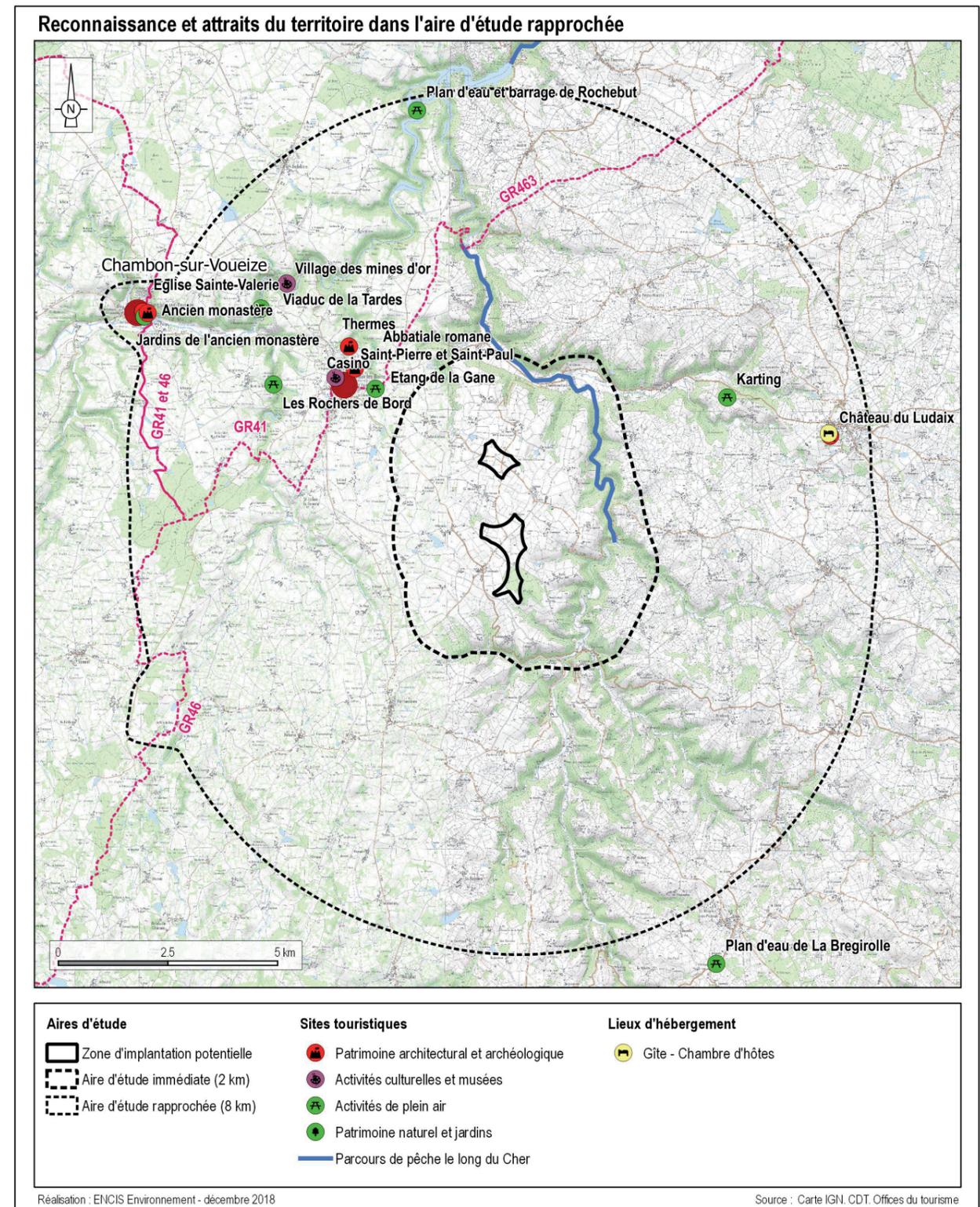
Pour rappel, l'ancien monastère de Chambon-sur-Voueize comporte un enjeu fort mais sa sensibilité au regard d'un projet éolien dans la ZIP est évalué comme très faible. Pour l'abbatiale romane Saint-Pierre et Saint-Paul localisée dans le bourg d'Évaux-les-Bains, l'enjeu avait également été évalué comme fort tandis que la sensibilité est faible.

Le viaduc de la Tardes, est également protégé au titre des monuments historiques. Sa sensibilité est étudiée au chapitre correspondant (3.3.3.1). *Pour rappel, ce site présente un enjeu modéré et sa sensibilité est nulle.*

Les rochers de Bords, sont localisés dans le périmètre de site inscrit, étudié au chapitre «3.4.3.2 Les sites protégés : sites inscrits et classés, sites patrimoniaux remarquables, sites UNESCO», page 92. *Pour rappel, son enjeu est modéré et sa sensibilité est nulle.*

Les abords du **casino d'Évaux les-Bains** permettent quelques vues en direction de la ZIP, légèrement filtrées par la végétation environnante. *Son enjeu ainsi que sa sensibilité vis-à-vis d'un projet dans la ZIP ont été évalués comme faibles.*

Tous les autres sites touristiques inventoriés dans cette aire d'étude présentent des enjeux faibles et des sensibilités très faibles ou nulles.



Carte 24 : Sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

Trois itinéraires de Grande Randonnée (GR) et Grandes Randonnées de Pays (GRP) parcourent l'AER.

Le GR46

Dans le périmètre de l'AER, le GR 46 permet de joindre la Ville du Bois au bourg de Chambon-sur-Voueize, plus au nord. **L'enjeu est modéré.**

Dans la portion sud du tracé, quelques visibilitées lointaines sont identifiées au niveau du hameau de la Ville du Bois. Des vues ponctuelles seront ensuite possibles comme au niveau de l'intersection avec la D19 ou à proximité du château de Villemoleix. La trame bocagère relativement étoffée dans ce secteur vient cependant atténuer ces perceptions le long du parcours. **La sensibilité est jugée faible.**

Le GR41

Le tracé du GR41 suit une partie du GR46, dans la portion nord, mais bifurque en direction d'Évaux-les-Bains, au niveau du Bois d'Évaux. **Son enjeu est modéré.**

Dans la partie du tracé localisé dans le périmètre de l'AER, les visibilitées vers la ZIP concernent essentiellement les tronçons situés sur les espaces de plateaux. On identifie ainsi des visibilitées au nord

de Chambon-sur-Voueize, à proximité du château de Villemoleix, près du hameau de Bussière ou entre le hameau des Bordes et d'Évaux-les-Bains. Ces perceptions sont généralement atténuées par la trame bocagère ou par des éléments du bâti, à l'approche d'Évaux-les-Bains et **la sensibilité est jugée très faible.**

Le GR463

Le GR463 parcourt tout le secteur nord de l'AER, depuis la D151, jusqu'au bourg d'Évaux-les-Bains. Empruntant les espaces de plateaux, le tracé permet d'avoir des vues en direction de la ZIP. Ces visibilitées sont néanmoins atténuées par la trame bocagère qui filtre les perceptions voire les masque depuis d'autres secteurs. Dans la vallée du Cher, ces visibilitées sont masquées par le relief. Elles deviennent plus franches à proximité de la D20, notamment parce que la trame bocagère se raréfie dans ce secteur. **Son enjeu est évalué comme modéré et sa sensibilité comme faible.**

INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE

Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)
03 et 23	Teillet-Argenty, Sainte--Thérènce, Budelière et Évaux-les-Bains	Plan d'eau du barrage de Rochebut	-	Faible	Le plan d'eau du barrage de Rochebut est un site de pêche reconnu localement. Ponctuellement, il est également fréquenté par quelques promeneurs. Localisé dans le creux de la vallée de la Tardes, le relief encaissé ne permet aucune vue en direction du projet depuis le lac et ses abords.	Nulle	8,3
23	Mainsat, Arfeuille-Châtain, Sannat, Évaux-les-Bains, Chambon-sur-Voueize, Viersat, Lépaud, Auge	GR46	Le tracé traverse trois périmètres de protection MH et un site inscrit	Modéré	Le GR46 longe la limite ouest de l'AER en suivant un axe sud-nord. Dans la portion sud du tracé, quelques visibilitées lointaines sont identifiées au niveau du hameau de la Ville du Bois. Des vues ponctuelles seront ensuite possibles comme au niveau de l'intersection avec la D19 ou à proximité du château de Villemoleix. La trame bocagère relativement étoffée dans ce secteur vient cependant atténuer ces perceptions le long du parcours.	Faible	6,8 au plus proche
23	Budelière et Évaux-les-Bains	Viaduc de la Tardes	MH inscrit	Modéré	Le viaduc sur la Tardes est également protégé au titre des monuments historiques, son enjeu et ses sensibilités ont été évaluées au chapitre «3.4.3.1 Les monuments historiques», page 88.	Nulle	6,0
23	Budelière	Village des mines d'or du Châtelet	-	Faible	Les anciennes mines d'or sont situées en contrebas du village du Châtelet le long du cours de la Tardes. Le relief encaissé de la vallée masque les vues vers la ZIP depuis les mines d'or.	Nulle	5,8
23	Évaux-les-Bains	Les Rochers de Bord	Site inscrit	Modéré	Ces rochers sont localisés sur les versants escarpés de la vallée du ruisseau du Chat-Cros, dans le périmètre du site inscrit. Ils constituent des points d'intérêt pour les promeneurs et visiteurs de passage. Le relief masque les vues vers la ZIP depuis les chaos rocheux.	Nulle	5,0

INVENTAIRE DES SITES TOURISTIQUES DE L'AIRE D'ÉTUDE RAPPROCHÉE								
Départ.	Commune	Nom	Protection	Enjeu	Commentaire	Sensibilité	Distance à la ZIP (km)	
23	Évaux-les-Bains	Thermes	MH Classé	Faible	Du point de vue touristique, les thermes comprennent les aménagements récents ainsi que les restes des thermes gallo-romains qui sont protégés au titre des monuments historiques, leurs enjeu et sensibilité ont été évalués au chapitre «3.4.3.1 Les monuments historiques», page 88.	Nulle	3,8	
23	Évaux-les-Bains, Saint-Juline-la-Genête, Chambon-sur-Voueize, Viersat, Lépaud, Auge	GR41	-	Modéré	Dans la partie du tracé localisé dans le périmètre de l'AER, les visibilitées vers la ZIP concernent essentiellement les tronçons situés sur les espaces de plateaux. On identifie ainsi des visibilitées au nord de Chambon-sur-Voueize, à proximité du château de Villemoleix, près du hameau de Bussière ou entre le hameau des Bordes et d'Évaux-les-Bains. Ces perceptions sont généralement atténuées par la trame bocagère ou par des éléments du bâti, à l'approche d'Évaux-les-Bains.	Très faible	3,7 au plus proche	
23	Évaux-les-Bains	Casino	-	Faible	Quelques vues vers la ZIP sont possibles depuis les abords du casino, mais celles-ci sont fréquemment filtrées par la végétation.	Faible	3,7	
23	Évaux-les-Bains	Abbatiale romane Saint-Pierre et Saint-Paul	MH Classé et site inscrit	Fort	L'abbatiale Saint-Pierre et Saint-Paul est également protégée au titre des monuments historiques, son enjeu et ses sensibilités ont été évalués au chapitre «3.4.3.1 Les monuments historiques», page 88.	Très faible	3,4	
23	Évaux-les-Bains	Étang de la Gane	-	Faible	Une perception est possible depuis la rive sud de l'étang. Elle reste limitée à la partie haute de la ZIP, qui émerge légèrement au-dessus des boisements qui couvrent les reliefs.	Très faible	2,8	
03, 23 et 63	Évaux-les-Bains, Mazirat, Sainte-Thérance, Saint-Genest, Villebret, Nérès-les-Bains, Durdal-Larequille, La Celle	GR463	-	Modéré	Le GR463 parcourt tout le secteur nord de l'AER, depuis la D151, jusqu'au bourg d'Évaux-les-Bains. Empruntant les espaces de plateaux, le tracé permet d'avoir des vues en direction de la ZIP. Ces visibilitées sont néanmoins atténuées par la trame bocagère qui filtre les perceptions voire les masque depuis d'autres secteurs. Dans la vallée du Cher, les perceptions sont masquées par le relief. Elles deviennent plus franches à proximité de la D20, notamment parce que la trame bocagère se raréfie dans ce secteur.	Faible	2,7 au plus proche	

Tableau 11 : Inventaire des sites touristiques de l'aire d'étude rapprochée.

3.5 Tableau de synthèse des enjeux et sensibilités de l'aire d'étude rapprochée

SYNTHÈSE DES SENSIBILITÉS PAYSAGÈRES ET PATRIMONIALES			
Thématiques	Aire rapprochée		
		Synthèse	Sensibilité
Paysage et patrimoine	Structures paysagères et perceptions	Le paysage est majoritairement composé d'espaces de plateaux, entaillés par des vallées relativement étroites et creusées. La trame bocagère, peu développée, permet des vues assez larges vers la ZIP, en particulier depuis les axes routiers à l'ouest, comme la D996. Le parc éolien des Chaumes est une structure paysagère marquante dans le paysage qui comporte dans sa configuration une cohérence paysagère importante.	Modérée
	Occupation humaine et cadre de vie	Localisés dans le quart nord-ouest de l'AER, les bourgs de Chambon-sur-Voueize et d'Évaux-les-Bains sont les principaux lieux de vie. À proximité du confluent de la Voueize et de la Tardes, les vues vers la ZIP sont masquées par le relief depuis Chambon. La secteur sud d'Évaux-les-Bains permet des vues assez nettes vers la ZIP.	Faible
	Éléments patrimoniaux et touristiques	<ul style="list-style-type: none"> - Les éléments patrimoniaux et touristiques se concentrent dans les vallées de la Tardes et de la Voueize au nord-ouest de l'AER, à proximité du bourg de Chambon-sur-Voueize. - Évaux-les-Bains est également un point d'attrait local avec la présence d'un ancien couvent, d'une église et d'une station thermale construite sur des vestiges de l'époque gallo-romaine. 	Faible
	Effets cumulés potentiels	Le projet éolien du CEPE la Croix des Trois est situé au sud-ouest de l'AER. Une des trois éoliennes du projet est localisée dans le périmètre de l'AER. Le parc est au sud de la ZIP et s'inscrit perpendiculairement à cette dernière ainsi qu'au parc en fonctionnement des Chaumes.	Modérée

Tableau 12 : Synthèse des sensibilités paysagères et patrimoniales de l'aire d'étude rapprochée.

3.6 Les enjeux et sensibilités de l'aire immédiate

L'aire immédiate est l'aire d'étude des perceptions visuelles et sociales du « paysage quotidien ». Le futur parc éolien y sera vécu dans sa globalité (éoliennes et aménagements connexes) depuis les espaces habités et fréquentés proches de la zone d'étude du projet. Les éléments composant les structures paysagères et les motifs indépendants (ex : arbre isolé...) seront décrits et analysés. Les sensibilités des espaces vécus (habitations, réseau viaire, sites touristiques, etc.) et des éléments patrimoniaux vis-à-vis du site d'implantation du projet seront également soulignées.

Le périmètre retenu pour l'analyse de l'aire immédiate est de 2 km autour de la ZIP.

3.6.1 La description des structures et motifs paysagers

Le relief

Le territoire de l'AEI est fortement marqué par le tracé de la vallée du Cher, qui traverse cette aire d'étude en suivant un axe sud / nord. Dans ce secteur, la vallée est relativement encaissée et contraste avec les plateaux adjacents, à l'altitude assez homogène.

Les cultures

La majeure partie du territoire de l'AEI est occupé par des prairies, liées à des pratiques d'élevage bovin extensif. Ces prairies sont associées à des cultures annuelles, qui correspondent principalement à des cultures fourragères pour l'alimentation du bétail. Ces espaces de cultures et de prairies se répartissent de manière assez homogène sur les plateaux ainsi que sur quelques espaces de vallée du Cher, lorsque celle-ci s'élargit.

Les boisements

Les boisements sont principalement composés de feuillus, avec une dominante de chêne. Ils se concentrent essentiellement dans la vallée du Cher ou apparaissent ponctuellement, en tête des vallons secondaires, comme pour le Bois de la Roche dont une partie est localisée dans le périmètre sud de la ZIP.

Le bocage

Si elles accompagnent encore quelques limites parcellaires ou bordent encore quelques routes, les structures bocagères sont relativement dégradées. On les retrouve soit sous forme d'alignements de chênes de haut jet assez disparates, soit sous forme de ronciers d'où émergent des arbustes malmenés par les épaveuses. Dans les perceptions, le reliquat bocager sous forme de chênes de haut jet joue le rôle d'écran perméable étant donné sa densité faible.

Les rivières

Le principal cours d'eau est la rivière du Cher, qui parcourt l'AEI selon un axe sud-nord. Dans ce secteur, la vallée adopte un profil très encaissé, comme les courts vallons qui la rejoignent. On note ainsi une multitude de ces courts vallons dans lesquels s'écoulent de nombreux ruisseaux : la Vianière, Chantemerle, le Boron, ruisseau de Malleret ou de Créchat. De nombreux petits étangs ponctuent le paysage, tout en restant assez discrets.

Les routes et les chemins

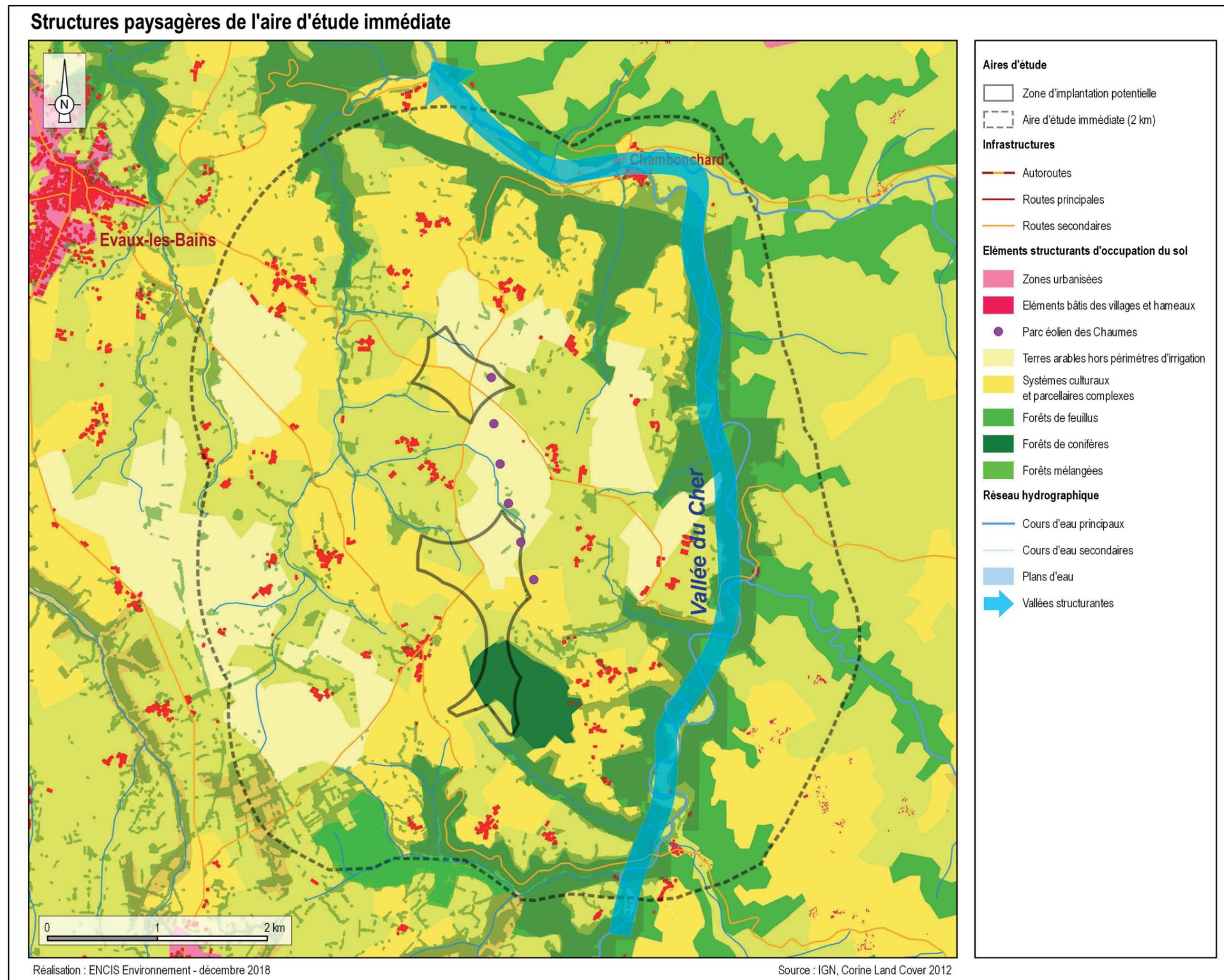
Dans le secteur, les routes principales s'étendent en étoile depuis le bourg d'Évaux-les-Bains et parcourent l'AEI selon un axe nord-ouest, sud-est. La D25 vient couper ces itinéraires de façon perpendiculaire, selon une direction sud-ouest, nord-est. Les autres voies sont principalement des routes communales qui permettent de desservir les hameaux disséminés sur l'ensemble du périmètre de l'AEI. Un important maillage de chemins agricoles parcourt le territoire. Ces derniers sont larges et pour la plupart carrossables. Une partie de ces chemins est balisée : plusieurs circuits de randonnée parcourent l'aire d'étude.

L'habitat

L'habitat est très dispersé et la taille des hameaux n'exède généralement pas une quinzaine d'habitations. Il prend la forme de petits groupes de constructions regroupant quelques maisons et des bâtiments agricoles.

Les motifs repères

Un motif important de l'AEI est celui du parc éolien de l'Aérodys des Chaumes, actuellement en activité. Compte tenu de l'état de la trame bocagère, relativement dégradée, il est visible depuis de nombreux secteurs de l'AEI. Son implantation est très régulière et cohérente avec la principale ligne de force du paysage, matérialisée par la vallée du Cher. L'implantation est également suffisamment espacée de la vallée permettant d'éviter les effets de surplomb. Enfin, la dimension des aérogénérateurs, à 150 mètres en bout de pale reste en accord avec l'échelle des autres éléments du paysage présents : relief, trame bocagère, boisements et habitat. La configuration du parc existant devra être prise en compte de façon rigoureuse lors de la conception d'une potentielle extension afin de conserver au mieux la cohérence paysagère de l'implantation du parc actuel.



Carte 25 : Structures paysagères et éléments de paysage de l'aire d'étude immédiate.



Photographie 49 : Vue sur le parc éolien de Chambonchard depuis la D19.



Photographie 50 : Depuis les abords du hameau de Combaudet, le paysage s'ouvre en direction d'un vallon secondaire de la vallée du Cher.



Photographie 51 : Depuis le sud de l'AEI, le parc éolien des Chaumes marque le paysage qui s'ouvre en direction de l'est, vers la vallée du Cher.

3.6.2 Les espaces vécus

L'AEI englobe de nombreux hameaux localisés sur la carte suivante.

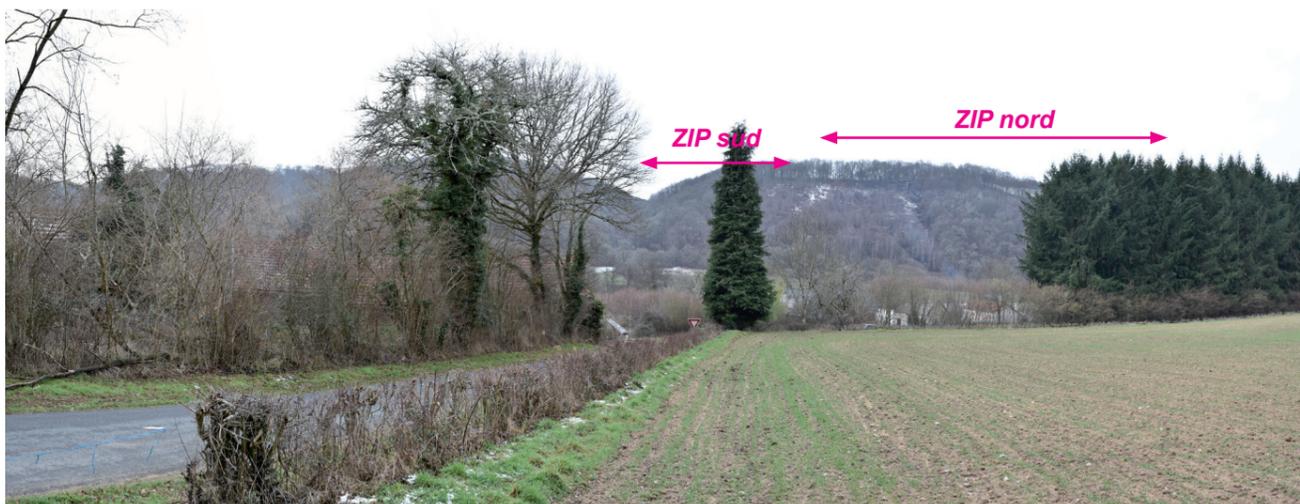
3.6.2.1 Les perceptions depuis les villages

Le périmètre de l'AEI englobe le village de Chambonchard.

Chambonchard (84 habitants en 2016)

Le village de Chambonchard est situé dans le nord de l'AEI, le long de la vallée du Cher.

Depuis le creux de la vallée, les visibilitées en direction de la ZIP sont masquées par le relief et la trame boisée le recouvrant. Un secteur de visibilité a été identifié, le long de la D109, au nord du hameau. Cette vue est limitée à la partie haute de la ZIP qui émerge légèrement au-dessus des versants boisés de la vallée. *La sensibilité de ce lieu de vie vis-à-vis d'un projet de grand hauteur dans la ZIP est considérée comme très faible.*



Photographie 52 : Visibilité depuis la limite nord du village de Chambonchard, le long de la D109.

3.6.2.2 Les perceptions depuis les hameaux

Les lieux de vie dans l'AER sont extrêmement dispersés. Ils sont le plus souvent composés de quelques constructions et comprennent une ou deux maisons d'habitation, accompagnées ou non de bâtiments agricoles. Seuls quelques groupes forment de réels hameaux.

Neuf hameaux présentent des sensibilités fortes, principalement du fait de leur proximité à la ZIP. Il s'agit des hameaux de Langlade et Sevenne (localisés au n°30 sur la carte ci-contre), les Rojoux (31), le Mas (32), Roche (33), la Bregerolle (34), la Chassagne (35), Lonlevade (36), le Theix (11) et la Ribière et le Peyroux (29). Depuis ces hameaux, des perceptions très rapprochées peuvent être possibles.

14 hameaux présentent des sensibilités modérées. Il s'agit pour cinq d'entre eux de hameaux assez proches (entre 500 m et 1 km) mais depuis lesquels les filtres visuels sont assez importants pour limiter la prégnance d'un projet éolien dans la ZIP. Il s'agit des hameaux de Monchabrol (29), Villevaleix (27), la Forêt (26), Coron (24) et de Feyneraud (23).

Pour les autres hameaux à la sensibilité évaluée comme modérée, ce sont généralement les effets du relief ou la distance plus importante qui les sépare de la ZIP qui atténuent les perceptions visuelles. C'est le cas des hameaux de : le Mur (21), le Prat et le Thermont (19), le Monteil d'en Bas (18), Teillet d'en Bas (17), le Ligondes (16), la Couture (15), Teillet d'en Haut (14) et le Monteil d'en Haut (12).

12 autres hameaux présentent des sensibilités faibles. Les vues sont filtrées par des haies ou des boisements proches et généralement atténuées par les mouvements du relief.

Tous les autres hameaux présentent des sensibilités très faibles, voire nulles. Ces lieux de vie sont généralement situés dans la vallée du Cher ou à proximité immédiate où le relief et la végétation dense qui recouvre les versants masquent les vues vers la ZIP.

Le tableau page suivante inventorie les hameaux de l'AEI et leurs sensibilités vis-à-vis de la zone projet. Les visibilitées depuis les hameaux vers le projet seront étudiées plus précisément lors de l'analyse des impacts, notamment par des photomontages.